

Excellences Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Chers Partenaires,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Ma joie est immense de vous accueillir à Kinshasa, considéré à raison comme le cœur du Bassin du Congo. Chez la personne humaine, nous savons tous l'importance du Cœur dans le fonctionnement de l'organisme tout entier. L'analogie est vite établie avec le Bassin du Congo. Je n'exagère rien en affirmant que si Kinshasa s'enrhume, tout le Bassin du Congo tousse et lorsque Kinshasa respire, toutes les forêts du Bassin du Congo vivent. Nous constatons ainsi avec plaisir que la RDC qui va très bientôt prendre en charge la responsabilité de la Présidence de la COMIFAC et abriter le 3^e Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique centrale sur les forêts, en est bien consciente, elle qui vient de mener avec succès des réformes hardies de son secteur forestier, orientées vers une gestion durable de ses ressources.

Kinshasa a également une grande signification pour moi personnellement. Pour la petite histoire, dans la préparation de ma prise de fonction de facilitateur du PFBC, c'est ici à Kinshasa que j'ai pris pour la première fois en mars 2007, le pouls des Forêts du Bassin du Congo lors de la 3^e réunion du Comité Consultatif Régional (CCR) alors encore facilité par la France. Et c'est à Kinshasa qu'il me revient aujourd'hui de

passer le témoin au Facilitateur canadien. Mais si tout cela vient du hasard, c'est que le hasard fait bien des choses.

Je voudrais relever, pour m'en féliciter, la présence toujours en grand nombre des représentants des partenaires du PFBC dans nos différentes rencontres. Leur présence massive encore aujourd'hui dans cette salle des réunions de l'Hôtel Memling, confirme cet heureux constat et témoigne, s'il en était encore besoin, de la vitalité de notre Partenariat. Mieux, elle constitue, à n'en pas douter, un capital pour nos actions d'aujourd'hui et une espérance pour nos réalisations futures.

Mesdames et Messieurs,

La présente réunion du CCR à Kinshasa, qui est la dernière sous la Facilitation allemande du Partenariat, peut être considérée non seulement comme une réunion de bilan, d'information, de communication et d'échanges, mais aussi comme une réunion d'ouverture et d'élargissement du champ de nos réflexions. Avec l'insertion d'une session thématique spéciale sur la gestion durable des forêts des zones sèches, nous marquons en effet un intérêt mérité à certains pays de la COMIFAC qui ne sont pas toujours au centre des débats que nous menons sur les forêts denses humides du Bassin du Congo. J'espère vivement que les conclusions auxquelles nous aboutiront puissent permettre d'enrichir davantage en actions concrètes les programmes forestiers nationaux des pays intéressés.

Au cours de cette réunion, les participants pourront également en savoir plus sur la feuille de route de la Facilitation canadienne du PFBC, faire le point sur certains sujets majeurs dans le dialogue international sur les forêts tels que ceux liés aux négociations sur le changement climatique

et au processus REDD. Ils sauront où nous en sommes dans la mise en place des mécanismes de financement pour couvrir les charges de fonctionnement de la COMIFAC et des institutions sous régionales partenaires ainsi que des réalisations concrètes sur le terrain. Ils auront également le compte rendu de certaines réunions et activités importantes prévues ou menées en appui à la COMIFAC dans la mise en œuvre du Plan de convergence.

Mesdames et Messieurs,

Après vous avoir annoncé que cette réunion du CCR est la dernière sous la Facilitation allemande du PFBC, la tentation pour moi est de commencer à vous faire un bilan plus ou moins complet des actions menées sous notre houlette pendant la période qu'a duré notre facilitation du Partenariat. Je refuse cependant de succomber à cette tentation. Mais soyez rassurés, vous aurez tout de même droit à un bilan analytique du PFBC et de la Facilitation allemande qui vous sera présenté par les experts qui en ont fait l'évaluation. Vous trouverez également un document de bilan sommaire des activités de la Facilitation allemande dans vos dossiers CCR.

Partir comme ça des pointes des pieds ne nous ressemble pas, c'est pour quoi je voudrais encore une fois vous délivrer très brièvement la quintessence des réflexions sur la COMIFAC et le PFBC que je vous ai communiquées en mai dernier et qui, à mon humble avis, sont toujours d'actualité.

En mettant en place en 2002 le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, la communauté internationale a montré son adhésion sans

équivoque aux engagements de haut niveau pris par les Chefs d'Etat d'Afrique centrale dans la Déclaration de Yaoundé de 1999 sanctionnant leur premier Sommet sur les forêts. Dans cette Déclaration historique, les Chefs d'Etat ont balisé de façon visible le chemin qui mène à la conservation et à la gestion durable de ces forêts du Bassin dont ils ont confié le suivi de la mise en œuvre à une Institution sous régionale, la COMIFAC.

Nous pouvons nous féliciter depuis lors de certaines réalisations positives dans la conjugaison de l'appui des partenaires aux efforts déployés par la Présidence de la COMIFAC, le Secrétariat exécutif et certains Pays membres de la COMIFAC et dont notamment :

- L'amélioration de la gestion et du suivi de la mise en œuvre du Plan de convergence régional et la contribution remarquable à l'évolution de l'agenda politique international sur les forêts ;
- Des progrès dans la mise en œuvre des réformes sectorielles avec implication des parlementaires ainsi que l'amélioration de la participation de la société civile ;
- La disponibilité de nouveaux financements extérieurs substantiels par le biais des programmes régionaux (BAD, BM, FEM) et bilatéraux (USA/CAN/ALL/FRA) ainsi que par la mise en place des Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo alimentés dans un premier temps par la Grande Bretagne et la Norvège ;
- Le dialogue soutenu sur la gestion forestière durable avec les acteurs chinois représentant le Gouvernement, les entreprises et des ONG travaillant avec des partenaires chinois ;
- L'engagement de la plupart d'acteurs du secteur privé à investir dans des plans d'aménagement et la certification forestière de

leurs concessions, démarche qui implique le respect des exigences sociales et environnementales et entraîne d'importantes contraintes économiques.

Mais si nous pouvons nous féliciter de tout ça, nous nous devons de signaler, pour le déplorer l'état de quatre dossiers importants:

- Le manque d'engagement de certains acteurs clés du secteur forestier dans de nombreux Etats membres de la sous région en faveur de la conservation et de la gestion durable des forêts ;
- Des faiblesses institutionnelles persistantes au sein de la COMIFAC se traduisant toujours par une absence d'un mécanisme de financement autonome du fonctionnement de la COMIFAC et des institutions partenaires, et ceci malgré des décisions successives de haut niveau à ce sujet ;
- Des faiblesses régionales persistantes dans les négociations sur le changement climatique, la biodiversité et le financement de la gestion durable des forêts, ce qui implique de mobiliser encore des compétences, de coordonner les acteurs pertinents au niveau national et de soutenir les équipes de négociation travaillant dans un contexte certes difficile, en cherchant à améliorer davantage leurs capacités à définir et défendre toujours plus efficacement leurs positions dans des négociations internationales sur le REDD, l'APA, etc ;
- Non respect des critères de transparence basés sur la feuille de route établie par le groupe de travail climat de la COMIFAC et relatifs au processus REDD.

C'est dire, Mesdames et Messieurs, que beaucoup reste encore à faire et tous les membres du PFBC y compris bien entendu les dix Etats de la COMIFAC, devront envisager de prendre à temps et sans complaisance

des mesures appropriées pour permettre aux pays d'Afrique centrale d'atteindre les objectifs de la Déclaration de Yaoundé, mais également à la Sous-région de s'affirmer positivement sur la scène internationale en matière de conservation et de gestion durable de ses écosystèmes forestiers.

L'Allemagne pour sa part continuera à fournir un soutien actif aux acteurs canadiens, comme lui ont fait les deux facilitations précédentes (les Etats-Unis et la France).

Mesdames et Messieurs,

La prise de conscience et l'engagement ferme des pays du Bassin du Congo à œuvrer pour la conservation et le développement durable de leurs écosystèmes forestiers, l'afflux de nouvelles adhésions au PFBC, les annonces sur les plan sous-régional et international de nouveaux mécanismes de financement en faveur de ce secteur, m'amènent à entrevoir l'avenir avec un certain optimisme.

Je souhaite bon vent à la Facilitation canadienne du PFBC.

Vive la solidarité et la coopération internationales,

Vive le PFBC

Je vous remercie pour votre aimable attention.